



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@wanadoo.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 février 2011

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi 04 février deux mille onze à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Jacques Thord, Stéphane Charvet, Patrick Chatelet, Christian Chevalier, Bernard Perrin et Mme Nathalie Carré

Absente excusée : Mme Séverine Da Silva

Absent : M. Jean-Marie Delon

Secrétaire de séance : M. Stéphane Charvet.

I- INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS SUR LES DIFFERENTES REUNIONS INTERCOMMUNALES

Communauté de Communes de Matour et sa Région : Jean-Paul Aubague fait le point de la réunion qui s'est tenue le jeudi 27 janvier dernier : un appel d'offres pour la voirie d'intérêt communautaire est lancée sur les mêmes bases que l'année dernière ; la société SARP a rompu le contrat passé avec la Communauté de Communes pour les vidanges des fosses septiques. Après appel d'offres, c'est le groupe EPUR qui assurera ces prestations en 2011 (Renseignements en Mairie ou à la Communauté de Communes).

Actuellement, la Communauté de Communes étudie la possibilité de mise en place d'un service de transport à la demande, ce qui permettra à certaines personnes de se déplacer à moindre coût.

SIVU « Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne » : Nathalie Carré, Conseillère Municipale donne le compte rendu de la réunion du Sivu « Enfance et Jeunesse » de la Haute Grosne qui s'est tenue le mercredi 26 janvier : avec l'accueil de la Commune de Clermain et l'installation des locaux du SIVU dans ses nouveaux locaux dont le siège social est désormais à la « Maison des Associations » à Matour.

Office du Tourisme du Haut Clunisois : l'assemblée générale de l'office du tourisme se tiendra le jeudi 17 février prochain à 20H30 en Mairie de Matour.

Syndicat Intercommunal Z.I. Genève Océan : Jacques Thord informe l'assemblée de certains points évoqués lors de la réunion du bureau qui s'est tenue ce jeudi 03 février : la pose de glissières de sécurité le long de la rivière sera réalisée et une demande par un industriel installé sur cette zone pour une amélioration de l'éclairage public.

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : le Maire et Christian Chevalier évoquent la réunion du SIRTOM de ce mardi 02 février, l'appel d'offres relatif à la construction du bâtiment devant accueillir bureaux, garages ...de ce syndicat sur la Z.A. du Pré St Germain à Cluny a été ouvert. Les entreprises adjudicataires seront connues prochainement après accord sur les subventions d'investissement.

II- ETUDE D'URBANISME DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « VILLAGES AVENIR » :

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 2010 relative à la décision de lancer une étude d'urbanisme dans le cadre du dispositif « Villages Avenir ». Il explique la procédure de consultation de différents Bureaux d'Etudes suite à l'appel d'offres publié dans la presse locale. Il commente l'audition des 3 maîtres d'œuvre retenus, en présence de la représentante du C.A.U.E le 03 février dernier en Mairie.

Le Conseil Municipal,

-souhaite augmenter le parc de logements locatifs publics pour diversifier l'offre de logements et renforcer la mixité sociale ;

-décide d'engager une étude d'urbanisme « Village Avenir » ayant pour objectif d'ébaucher le programme d'opération, d'en prévoir les impacts et d'en évaluer les coûts ;

-décide de confier à l'Atelier du Triangle à Mâcon - Loché , cette mission d'études suivant les conditions inscrites dans la proposition jointe à la délibération, pour un coût de 11 000 € H.T. ; cette proposition étant la mieux disante ;

-sollicite l'aide prévue auprès du Conseil régional de Bourgogne pour le financement de cette étude selon le plan de financement suivant :

---- Subvention de la Région 8 800.00 €

(taux 80% aide plafonnée à 10 000€)

----Autofinancement communal : 2 200.00 €

-Autorise le Maire à signer tout document à ce dossier.

Le Maire informe l'assemblée que les agents communaux ont commencé les travaux de nettoyage sur cette propriété ; une rencontre a eu lieu avec Madame Cécile Sommer, propriétaire mitoyenne de cette parcelle pour la réalisation d'une clôture entre ces deux propriétés.

Une mise en place de sécurité de ces bâtiments communaux sera installée.

III- EXTENSION DES LOCAUX SCOLAIRES

Le Maire informe les élus de la venue le vendredi 25 février prochain de Mme Guoin, architecte à « l'Atelier du Triangle » pour discuter de l'avant projet sommaire relatif à l'extension des bâtiments scolaires.

Une réunion a déjà eu lieu sur place le 21 janvier dernier.

IV- TRAVAUX VOIRIE ET TRAVAUX BATIMENTS 2011

Christophe Balvay, Adjoint, responsable de la voirie communale présente deux devis établis par les entreprises Jaffre et Janaud pour des travaux et pose de tuyaux dans un fossé au lieu-dit « en Plaine » afin de remédier à l'écoulement des eaux pluviales sur cette route ; après discussion, le Conseil Municipal, décide de confier ces travaux à l'entreprise Janaud de Matour, pour un montant de 840.00€ HT.

La Commission communale de la voirie se réunira le samedi 26 février dès 09 heures afin de faire le point sur l'état des chemins communaux.

Une rencontre sera organisée avec M. Daniel Balvay pour discuter sur place de l'état de la voirie communale de Plaine au Pas de la Sue, bordant son exploitation agricole.

André Forest Adjoint, responsable des bâtiments communaux signale différents travaux d'entretien à réaliser : aux studios « de la Vallée », à la bibliothèque, à la salle communale du « Mille Club » ; des devis sont demandés à Mrs Stéphane Charvet et Christian Chevalier.

Maison communale de la Vallée

Stéphane Charvet concerné par ce dossier quitte la séance. André Forest présente le devis de l'entreprise Stéphane Charvet SARL pour l'habillage des bandeaux bois en tôle laquée, en toiture (partie ouest du bâtiment), ainsi que le démoussage chimique de la façade côté ouest.

Le Conseil Municipal, après discussion, accepte ces devis : 1 105€ HT pour l'habillage des bandeaux, et 273.60€ HT pour le démoussage ; des essais seront faits sur une partie de la façade concernée avant l'ensemble de l'intervention.

André Forest signale que la chaudière à gaz qui alimente le bâtiment de la Mairie connaît de nombreuses pannes actuellement ; un courrier sera adressé à l'installateur de ce matériel.

V- INFORMATISATION DES PLANS ET DE LA GESTION DU CIMETIERE

Le Maire fait part à l'ensemble des Elus de sa rencontre avec Melle Gratias, commerciale à la Société Eurosyl pour une présentation d'un logiciel informatique du cimetière communal. Cette informatisation permettrait un suivi des emplacements, des concessions, des inhumés. Le Conseil Municipal approuve la nécessité de cet investissement de l'ordre de 2 560 € H.T. L'acceptation du devis présenté sera confirmée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

VI-CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Le Maire souhaiterait mettre en place sur la commune un Conseil Communal de Jeunes ; des informations ont été recueillies auprès de l'Association des Maires de France ; le souhait du Conseil Municipal serait de rencontrer une commune rurale qui a créé un Conseil des Jeunes, dossier à discuter lors du prochain Conseil Municipal.

VII-QUESTIONS DIVERSES

CONTRAT EMPLOI AIDÉ (CAE)

Le Maire explique que de nouvelles dispositions des contrats de travail sont intervenues; les Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) peuvent être renouvelés en contrat unique d'Insertion pour une période de six mois. Le Conseil Municipal, décide de renouveler le contrat unique d'insertion de M. Claude NOEL du 01 février 2011 au 31 juillet 2011 sur la base de 24 heures/semaine pour exercer les fonctions d'Agent d'entretien bâtiments, voirie, ; autorise le Maire à signer tout document relatif à ce contrat CAE.

ELECTION CANTONALES -20 et 27 MARS 2011.

Le Conseil fixe le tour des permanences des élus au Bureau de Vote, salle de la Mairie pour les scrutins des élections cantonales des dimanches 20 et 27 mars prochains.

	Dimanche 20 Mars	Dimanche 27 Mars
de 08 H à 11H.30	André Forest Christophe Balvay Christian Chevalier	Christophe Balvay Stéphane Charvet Christian Chevalier
de 11H.30 à 15 H.	Patrick Chatelet Bernard Perrin Nathalie Carré	André Forest Nathalie Carré Patrick Chatelet
de 15 H. à 18 H	Jean-Paul Aubague Jacques Thord Séverine Da Silva	Jean-Paul Aubague Jacques Thord Séverine Da Silva

LOCATION SALLE DU MILLE CLUB

Le Maire donne connaissance d'un courrier en date du 28/01/11 de Mme Isabelle Chatelet sollicitant un tarif préférentiel pour la location de la salle du Mille Club.

Mme Chatelet souhaite bénéficier du tarif adopté par le Conseil Municipal le 30 juin 1981 pour les personnes ayant monté bénévolement la salle. Son époux décédé, Jean Claude Chatelet était sur la liste de ces bénévoles.

Mais il apparaît clairement d'après la délibération de 1981 et le courrier annexé du foyer des jeunes de TRAMBLY que le tarif adopté s'applique uniquement à la personne mentionnée, et est non transmissible.

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité,

-confirme cette décision dans la logique des engagements pris en 1981.

-charge le Maire de notifier cette délibération à Mme Chatelet, en lui expliquant les raisons.

Le Maire rappelle les problèmes de nettoyage de la salle du Mille Club notamment pour la location de fin de cette année.

Il propose que la caution demandée soit plus importante qu'actuellement.

Le Conseil Municipal après discussion,

-décide de fixer à 300€ la caution pour toutes locations de la salle du Mille Club à compter du 1^{er} mars 2011.

-annule les autres cautions décidées par de précédentes délibérations.

-dit que la caution de 300€ sera restituée aux locataires de la salle dans un délai de 8 jours après vérification du bon état de propreté, et du bon fonctionnement du matériel au Mille Club.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Les membres du CCAS se sont réunis ce mercredi 03 février pour l'organisation du repas offert à tous les aînés Tramblyrons de plus de 72 ans, qui aura lieu le dimanche 06 mars 2011 à 12h, salle du Mille Club.

D'autre part, le loto du CCAS d'été est repoussé au dimanche 18 septembre 2011, après midi.

RAID BLEU

Le Maire donne lecture d'un courrier de la société AMADA demandant l'autorisation de passer sur le territoire de TRAMBLY du 29 octobre au 1^{er} novembre 2011 dans le cadre du 25^{ème} Raid Bleu.

Le Conseil Municipal accepte cette demande et le passage de ce raid sur les voies communales « de Commerçon et des Entrées ».

TRAIL DU HAUT CLUNYSOIS :

Le Maire informe les élus que l'épreuve du Trail du Haut Clunysois aura lieu le 03 septembre 2011 et traversera notre Commune sur les secteurs « des Laboriers- Moulin de la Vallée- l'Etang Parniau- les Entrées-Commerçon et aussi Fontpelly- les Barres-Pari-Gagné- la Gotale ».

ATELIER RELAIS SCI VOUILLON :

Le Maire confirme à l'assemblée qu'il a signé le 20 janvier 2011 la vente de l'atelier relais Vouillon situé sur la ZA de Pari Gagné devant Maître Saulnier, Notaire à Matour.

COOPLAIT/SODIAAL :

Le Maire donne lecture du courrier de la coopérative laitière SODIAAL Union en date du 26 janvier 2011 confirmant sa volonté de se porter acquéreur du bâtiment relais situé sur la zone d'activités de « Pari-Gagné », loué par la Commune dans le cadre d'un crédit-bail, avec effet au 1^{er} juin 2000 pour se terminer au 31 mai 2012.

Le Conseil Municipal, prend acte des engagements indiqués dans le bail et dit que cette vente sera régularisée par devant notaire à la date du 31 mai 2012 ; autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

ADHESION CNAS :

Le Maire indique qu'il serait opportun que l'ensemble des Agents Municipaux puissent bénéficier d'avantages liés à des actions sociales comme le personnel dans le « privé » peut le prétendre dans le cadre d'un Comité d'entreprise.

Le Conseil Municipal, après discussion,

-décide d'adhérer avec effet immédiat au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales.

-autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette adhésion avec le CNAS.

REUNION D'INFORMATIONS MUNICIPALES:

Le Maire évoque le projet d'organiser une réunion d'informations municipales avec la population au cours de cette année 2011, à mi-mandat ; la date sera arrêtée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

COURRIER DE M. Pierre Yves LAFAY :

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Pierre-Yves Lafay sollicitant l'aide de la Mairie pour son commerce en milieu rural.

Après discussion, le Conseil Municipal ne peut pas légalement subvenir aux besoins financiers d'un commerce privé.

D'autre part le Maire rencontrera avec des élus M. Lafay dans les prochains jours afin de l'informer sur d'autres possibilités pour sauver son commerce multiservices.

EPREUVE CYCLISTE PARIS-NICE

Le Maire informe rappelle que la 4ème étape du 69ème Paris Nice sera de passage le mercredi 09 mars 2011 aux environs de 13h sur la route départementale 987,(venant de Saint Léger et direction Matour). Une information écrite sera donnée à tous les riverains de la route empruntée.

ECOLE

Le Maire donne connaissance du courrier de M Alain Dechenaux, instituteur à l'école primaire de TRAMBLY, dans lequel il remercie la municipalité pour les achats du photocopieur et du lecteur DVD.

Nathalie Carré demande si une indemnité lors des élections est versée aux communes par l'Etat. Après confirmation, elle propose que cette prime soit attribuée à la secrétaire de Mairie qui participe au bureau de vote ; proposition acceptée par le Conseil Municipal.

Bernard Perrin souhaite emprunter le véhicule communal le 27 mars prochain pour la randonnée Serpentine VTT et Pédestre organisée par le Foyer Rural ; sa demande est acceptée par le Conseil Municipal.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
vendredi 22 avril 2011 à 20h, salle de la Mairie**